

# CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

**22 SUJETS CORRIGÉS**  
Français et mathématiques





ADMIS CRPE

NOUVEAU  
CONCOURS  
2022

# CRPE

## PROFESSEUR DES ÉCOLES

# 22 SUJETS CORRIGÉS

## Français et mathématiques

**Ouvrage dirigé par Marc Loison**

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

**Catherine Dolignier**

Professeure agrégée de lettres, docteure en sciences de l'éducation, maître de conférences en sciences du langage en INSPE

**Éric Greff**

Professeur agrégé de mathématiques en INSPE, docteur en didactique de l'informatique

**André Mul**

Professeur honoraire de mathématiques

**Matthieu Verrier**

Professeur agrégé de lettres en INSPE

Vuibert

# Ressources numériques pour réussir le CRPE



Téléchargez les programmes de culture littéraire  
et artistique des cycles 3 et 4 sur :

[www.Vuibert.fr/site/210729](http://www.Vuibert.fr/site/210729)

ISBN : 978-2-311-21072-9

Conception de l'intérieur et de la couverture : Séverine Tanguy

Adaptation de la maquette : Caroline Joubert

Composition de l'intérieur : So'Graph



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa ter de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2021 – 5, allée de la 2<sup>e</sup> DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

# Sommaire

## pour se repérer

Travail  
réalisé



### Comment aborder le CRPE ?

① Textes officiels .....	5	<input type="checkbox"/>
② Les épreuves du CRPE.....	5	<input type="checkbox"/>



## PARTIE 1

### Français

#### Se préparer à l'épreuve de français

▶ <b>10 conseils à suivre</b> .....	13	<input type="checkbox"/>
▶ <b>10 pièges à éviter</b> .....	17	<input type="checkbox"/>
▶ <b>Présentation de l'épreuve de réflexion suscitée par un texte</b> .....	19	<input type="checkbox"/>

#### Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet zéro officiel .....	31	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 2.....	39	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 3.....	46	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 4.....	53	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 5.....	60	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 6.....	66	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 7.....	73	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 8.....	80	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 9.....	87	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 10.....	93	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 11 .....	99	<input type="checkbox"/>



## PARTIE 2

# Mathématiques

### Se préparer à l'épreuve de mathématiques

► <b>10 conseils à suivre</b> .....	111	<input type="checkbox"/>
► <b>10 pièges à éviter</b> .....	114	<input type="checkbox"/>
► <b>Présentation des sujets</b> .....	116	<input type="checkbox"/>

### Sujets corrigés

Sujet n° 1 - sujet zéro officiel .....	121	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 2 .....	135	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 3 .....	147	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 4 .....	158	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 5 .....	166	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 6 .....	176	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 7 .....	190	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 8 .....	202	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 9 .....	212	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 10 .....	220	<input type="checkbox"/>
Sujet n° 11 .....	227	<input type="checkbox"/>

# Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique des **épreuves écrites d'admissibilité de français et de mathématiques** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que ces épreuves visent à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique des épreuves écrites de français et de mathématiques, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

## 1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

Enfin, sur le site du ministère de l'Éducation nationale, on veillera à consulter les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application.

## 2 Les épreuves du CRPE

### Trois épreuves écrites d'admissibilité

**Cadre de référence :** programmes de l'école primaire

**Niveau attendu :** les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.



Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :		
une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	
une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;		
une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.		
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
<b>Sciences et technologie</b>	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.  Quand l'épreuve comporte deux composantes, chacune d'entre elles est notée sur 10 points.  Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
<b>Histoire, géographie, enseignement moral et civique</b>	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	
<b>Arts</b>	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	

Deux épreuves orales d'admission	
<b>Épreuve de leçon</b> <b>Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures</b>	
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.	
<b>Préparation</b> : afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...	<b>Durée de l'épreuve</b> : <b>Français</b> : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie. <b>Mathématiques</b> : idem. La note 0 est éliminatoire.
<b>Présentation et entretien</b> : le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.	
<b>Épreuve d'entretien composée de 2 parties</b> <b>Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes</b>	
<b>Première partie : Éducation physique et sportive.</b> <b>Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant</b> <b>Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes</b>	
<b>Préparation</b> : à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.	<b>Exposé</b> : ne doit pas excéder 15 minutes. <b>Entretien</b> : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.
<b>Exposé et entretien</b> : l'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	
<b>Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation</b> <b>Notée sur 10. Durée : 35 minutes</b>	
<b>Objectifs</b> : cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.	
<b>Entretien</b> : le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;</li> <li>• faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.</li> </ul>	<b>Premier temps de l'échange</b> : Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maximum). Échange avec le jury : 10 minutes. <b>Second temps de l'échange</b> : (mises en situation professionnelle) 20 minutes.  La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.

**Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère**  
**Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes**

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

**Contenu et modalités :** l'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

**Présentation :** 10 minutes.  
**Exposé :** 10 minutes.  
**Échange :** 20 minutes.  
 L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.  
 Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.  
 Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Le présent manuel, par le biais de nombreux exercices d'entraînement variés, vous permettra de vous préparer efficacement aux épreuves écrites de français et de mathématiques.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse d'Anaïs Cotelte, éditrice, que je tiens ici personnellement à remercier.

**Marc Loison**

Maître de conférences honoraire

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation

Directeur de l'ouvrage

# PARTIE 1



# Français

Coefficient 

Durée :  heures

<b>Se préparer à l'épreuve de français.....</b>	<b>11</b>
<b>Sujets corrigés .....</b>	<b>29</b>



# Se préparer à l'épreuve de français

10 conseils à suivre.....	13
10 pièges à éviter.....	17
Présentation de l'épreuve de réflexion suscitée par un texte ....	19



# 10 conseils à suivre

Les 10 conseils à suivre concernent les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français. La méthode de la partie 3 est développée plus loin (p. 19)

## 1 Analyser le sujet

■ Bien lire la consigne pour repérer si un extrait est à analyser, les mots-clés utilisés pour définir le domaine d'étude de la langue ou du lexique à étudier, le type d'activité à mener, les catégories d'informations à donner.

**EXEMPLE :** Analyser un mot dans un texte, c'est donner la nature et la fonction du mot dans la phrase.

■ Bien délimiter l'extrait du texte à analyser (début et fin), pour ne pas analyser un passage trop bref ou trop long.

■ Prendre le temps de faire le relevé après avoir bien souligné les termes sources d'ambiguïté, pour éviter les oublis ou les occurrences à ne pas retenir.

## 2 Faire des tests pour trouver la nature

■ Remplacer un terme source de confusion par un autre, pour confirmer la nature du mot.

**EXEMPLES :** *Paul mange **du** pain. Paul mange **un peu de** pain.* Le remplacement indique que **du** est ici un article partitif.

■ Isoler, déplacer, manipuler la phrase ou une partie de la phrase pour vérifier la catégorie du mot.

**EXEMPLES :** *Les enfants ont un chien **que** j'apprécie. J'apprécie... un chien. **Que** est donc un pronom relatif, car il reprend *un chien* dans la subordonnée qu'il introduit.*

## 3 Repérer les liens entre les mots et groupes de mots pour trouver leur fonction

■ Rechercher si le mot ou groupe de mots est le sujet, le verbe ou groupe verbal, s'il dépend d'un autre mot (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.), et s'il commence par une préposition. Mémoriser les critères permettant de bien distinguer les différentes fonctions, ainsi que le sens, s'il s'agit d'une circonstance (temps, lieu, etc.).

**EXEMPLES :** *Paul parle **à Sophie depuis son lit**. **À Sophie** dépend du verbe : c'est un COI. **Depuis son lit** ne dépend pas d'un élément de la phrase : c'est un complément circonstanciel de lieu.*



■ Rechercher tous les mots qui dépendent directement du mot noyau, afin de délimiter correctement le groupe de mots en y intégrant tous les éléments qui dépendent du noyau.

## 4 Distinguer les formes verbales ambiguës

■ Remplacer les formes susceptibles de confusion par des formes dans lesquelles la différence est perceptible.

**EXEMPLES :** *Je veux que tu **travailles**. Je veux que tu **viennes**. **Travailles** est donc au subjonctif présent.*

■ Connaître les emplois contraints du subjonctif (du fait d'un verbe ou d'une conjonction de subordination).

**EXEMPLE :** *avant que* est toujours suivi du subjonctif.

## 5 Adopter une méthode pour analyser les subordonnées

Rechercher d'abord les formes verbales, puis distinguer les infinitifs et participes formant une subordonnée. Rechercher ensuite les mots subordonnants (pour les conjonctives et les relatives) et les mots interrogatifs (pour les interrogatives indirectes partielles) et délimiter les subordonnées à partir du mot subordonnant ou interrogatif. À partir de la classe grammaticale des mots repérés, déduire la nature des propositions subordonnées. À partir de ces natures, repérez le lien avec la principale pour en déduire la fonction.

**EXEMPLES :** *Les livres sont vendus par une librairie que j'apprécie près de la maison.*

*Sont vendus* et *apprécie* : deux formes verbales : deux propositions.

*Que* : mot subordonnant, pronom relatif (a une fonction dans la proposition, donc ce n'est pas une conjonction de subordination).

*Que j'apprécie près de la maison* : proposition délimitée, ayant pour nature : proposition subordonnée relative (PSR).

*Que* reprend *librairie* : la PSR est adjective et sa fonction est épithète du nom *librairie*.

## 6 Distinguer les discours rapportés et le passage de l'un à l'autre

■ Bien maîtriser les caractéristiques de chaque type de discours rapportés, et les indices qui permettent de les repérer.

**EXEMPLE :** « *Tu as bien réfléchi, lui répondit Martin, tu as trouvé la solution.* » Discours direct : présence des guillemets, proposition incise avec verbe de parole, absence de modification des paroles, notamment des types et formes de phrase.

■ Bien analyser la situation d'énonciation nouvelle dans le passage au discours indirect : qui parle ? à qui ? où ? quand ? afin de bien observer les changements de pronoms, déterminants, adverbes de temps et de lieu, modes et temps des verbes, ponctuation et syntaxe.

**EXEMPLE :** *Martin lui répondit qu'il/elle avait bien réfléchi et qu'il/elle avait trouvé la solution. Je = Martin, Tu = lui, où (non pertinent ici), quand (passage au passé : répondit).*

## 7 Connaître les règles d'accord

■ Bien distinguer les cas selon l'auxiliaire *être* ou *avoir*. S'entraîner à repérer le sujet et le COD d'un verbe, pour les deux types d'accord.

■ Bien analyser les verbes pronominaux : de sens réfléchi ou réciproque, essentiellement pronominaux ou de sens passif, pour distinguer les accords avec le sujet ou avec le COD (s'il est placé avant le verbe).

■ Dans le cas des adjectifs de couleur, mémoriser les cas d'invariabilité (adjectifs composés et adjectifs issus d'un nom d'objet, plante, etc. (sauf quelques exceptions).

**EXEMPLE :** *J'ai une jupe bleu clair. Bleu clair* est invariable car cette couleur est composée de deux termes.

## 8 Distinguer les mots selon leur formation

■ S'entraîner à définir les mots selon leur nature : nom, verbe, adjectif, adverbe, en évitant d'employer dans la définition un terme de la même famille.

**EXEMPLE :** Ne pas définir *beauté* comme le « fait d'être beau ».

■ Mémoriser les principaux préfixes, suffixes et éléments de composition (d'origine grecque et latine) et ne pas hésiter à observer comment le mot fonctionne quand un élément est retiré, ou bien quel terme peut posséder le même élément de composition, pour bien analyser la formation.

**EXEMPLES :** *Orthographe*. Penser à l'*orthodontiste* (qui remet les dents droites) et au *graphologue* (qui étudie l'écriture) : *ortho-* : droit, « juste » ; *-graphie* : « écriture ».

## 9 Distinguer les relations sémantiques entre les mots

■ Une famille de mots comprend des mots issus d'un même radical ou d'une même racine. Un champ lexical comprend des mots ayant un thème en commun, avec parfois des mots de la même famille.

**EXEMPLES :** *lait, lacté, laitage* et *lactose* forment une famille de mots.

*Vache, pré, lait, fromage, ferme, pâturage* et *laitage* forment un champ lexical.

■ Un terme polysémique est un mot qui a plusieurs sens, tous liés à une origine (sens propre et sens figurés) ; des homonymes sont deux mots qui n'ont rien à voir, réunis seulement par la même forme graphique et/ou sonore.

**EXEMPLES :** le **bois** et je **bois** sont des homonymes. Le **bois** est un terme polysémique : cela peut signifier le « matériau issu d'un arbre », mais aussi un synonyme de « forêt », les « cornes d'un cerf », etc.

## 10 Soigner la présentation

■ Présenter la réponse sous forme de tableau, si cela est pertinent. Il faut alors bien réfléchir aux critères d'organisation du tableau.

**EXEMPLE :** organiser un recueil d'analyses de formes verbales en fonction de la voix, du mode et du temps.

■ Utiliser des abréviations claires et reconnues (en cas de doute, noter une première fois en toutes lettres une expression et placer entre guillemets son abréviation, que vous pouvez ensuite reprendre.

**EXEMPLE :** complément d'objet direct (COD).

# 10 pièges à éviter

Les 10 pièges à éviter concernent les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français. La méthode de la partie 3 est développée plus loin (p. 19)

## 1 Une mauvaise lecture de la consigne

- Confusion dans l'analyse de la consigne.
- Difficulté à dresser un relevé exhaustif et pertinent par rapport à la consigne posée.

## 2 Des confusions dans l'analyse : nature

Difficulté à identifier les mots pouvant relever de plusieurs natures (*que, qui, du, de, des, le, la, les, leur(s)*, etc.).

## 3 Des confusions dans l'analyse : fonction

- Confusion dans le repérage des fonctions d'un mot ou d'un groupe de mots, notamment entre un COD et un attribut du sujet, un adjectif épithète ou attribut du COD, etc.
- Difficulté à repérer le noyau d'un groupe de mots et comment délimiter un groupe nominal, par exemple.

## 4 Une conjugaison mal maîtrisée

- Confusion dans l'analyse d'une forme verbale, notamment celles qui sont sources de confusion car potentiellement liées à plusieurs modes et temps (indicatif et subjonctif présent de certaines personnes des verbes du premier groupe).
- Difficulté à repérer les valeurs des modes et temps, notamment ceux qui en ont plusieurs (indicatif présent, conditionnel, subjonctif, etc.).

## 5 Une maîtrise insuffisante de la subordination

- Difficulté à repérer et à délimiter les propositions subordonnées (notamment les infinitives et les participiales).
- Confusion entre les subordonnées conjonctives et les relatives.
- Confusion dans les fonctions des subordonnées.

## 6 Des discours rapportés confondus

- Difficulté à repérer les différents discours rapportés (discours direct, indirect, indirect libre, narrativisé).
- Erreurs dans le passage d'un type de discours à un autre.

## 7 Des erreurs d'orthographe

- Confusion dans les accords, notamment du participe passé (avec *avoir* et les verbes pronominaux, notamment).
- Difficulté à maîtriser les règles d'accord des adjectifs de couleur.

## 8 Une analyse de la formation d'un mot mal maîtrisée

Confusion entre la définition, l'étymologie, la formation d'un mot (notamment difficulté à distinguer le radical ou la racine d'un mot, la valeur des préfixes et suffixes, les composantes issues du grec ou du latin).

## 9 Des connaissances sur les relations sémantiques insuffisantes

- Confusion entre les notions de famille de mots et de champ lexical.
- Difficulté à distinguer les notions d'homonymie et de polysémie.

## 10 Une présentation peu soignée

Une présentation confuse des réponses est source d'ambiguïté pour le correcteur et de perte de temps pour le candidat.

# Présentation de l'épreuve de réflexion suscitée par un texte

La réflexion développée à partir d'un texte (« réflexion et développement ») est une des trois parties de l'épreuve de français pour les écrits d'admissibilité au CRPE. L'exercice porte sur un extrait de texte, d'une taille relativement limitée (400 à 600 signes), relevant d'un genre narratif (roman ou nouvelle) ou issu d'un texte non-fictionnel (essai ou littérature d'idée).

Le candidat doit donc rédiger, à partir d'une question posée par le sujet introduisant un texte littéraire ou documentaire, une réflexion structurée et argumentée s'appuyant sur une problématique, qui permet de repérer les aspects importants du texte support. Les sujets zéro précisent que le texte proposé ne constitue pas le seul appui pour la réflexion. Le candidat doit également convoquer ses connaissances et ses lectures. L'exercice permet d'évaluer ses capacités d'analyse et sa culture générale.

Les thématiques ne sont **pas pédagogiques** : les connaissances de cet ordre sont évaluées dans l'épreuve d'admission de français, à l'oral, et non lors de l'admissibilité à l'écrit.

L'objectif reste bien de démontrer sa capacité à :

- comprendre un texte de façon approfondie ;
- être capable de repérer et analyser les figures de style essentielles si le texte est littéraire ;
- structurer sa pensée et hiérarchiser sa réflexion (introduction, développement progressif, conclusion).

Enfin, la **langue employée doit être de qualité** à tout point de vue : correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression. Une partie de la note globale de l'épreuve écrite de français est normalement réservée à l'évaluation de cette compétence rédactionnelle.

Afin de vous préparer au mieux aux épreuves, vous pouvez donc vous reporter aux documents suivants :

- l'arrêté définissant les épreuves du CRPE ;
- les programmes de culture littéraire et artistique des cycles 3 et 4, dans notre boîte à outils disponible en ligne, pour enrichir ses connaissances personnelles et ses lectures.

## 1 Respecter le temps imparti

Les durées sont purement indicatives et doivent être adaptées à la méthodologie de chacun. Consacrer 1 h 30 au maximum à cet exercice est cependant essentiel pour que les autres parties de l'épreuve de français ne soient pas négligées.

**Durée indicative : 1 h 30.**

1. Analyse de la consigne : 5 min.

2. Approche globale du texte : 5 min.
3. Analyse du texte : 20 min.
4. Mise en place de la problématique et du plan : 15 min.
5. Rédaction du développement structuré : 35 min.
6. Relecture : 10 min.

## 2 Analyser la consigne

La thématique du texte est explicitement donnée dans la consigne. Une suggestion de plan, en deux parties le plus souvent, pourrait être proposée, mais ce n'est pas systématique. S'il n'y a pas de plan indiqué, il faudra alors prendre un temps pour structurer votre réflexion.

## 3 Découvrir le texte

Il est essentiel de bien caractériser le texte, d'observer son genre, avant une lecture approfondie.

### A. Étudier le paratexte

Il est nécessaire d'étudier les éléments situés au-dessus ou au-dessous du texte lui-même et qui donnent des informations utiles telles que le titre, l'auteur et la date, parfois même un bref résumé.

### B. Analyser la nature du texte (genre, type)

Si le texte est théorique, la thèse est prise en charge clairement par leur auteur ; si c'est un extrait de texte de fiction, la pensée de l'auteur n'est parfois accessible qu'indirectement.

Selon le descriptif du concours, les genres susceptibles d'être les supports de l'épreuve écrite de français sont les suivants : **roman, nouvelle, littérature d'idées et essai**.

■ Le **roman** est un **récit long** qui présente les caractéristiques suivantes :

- Il est fictif (**mais** certains racontent parfois des événements réels, autobiographiques), souvent entrecoupé de dialogues et de descriptions.
- Il est rédigé en prose (**mais** les premiers romans médiévaux étaient en vers, et certains accueillent des poèmes, des lettres, etc.).
- Il est pris en charge par un narrateur (qui peut être un personnage de l'histoire ou en être extérieur, par exemple), **mais** parfois par plusieurs narrateurs, qui peuvent se contredire.
- Il est centré sur le destin de personnages, leurs actions ou leur psychologie.
- Il est conforme, le plus souvent, au schéma narratif ou quinaire, avec une intrigue ayant un début, un milieu et une fin ; **mais** de nombreux auteurs ont cependant joué avec ces quelques contraintes, proposant des romans sans intrigue, sans fin ou avec un schéma temporel inversé, etc.

■ La **nouvelle** est un récit bref, ayant les caractéristiques suivantes :

- Une narration proche du roman malgré sa brièveté.
- Un ou quelques personnages, un décor réduit à l'essentiel.
- Souvent, des intrigues insolites ou d'une grande intensité.
- Une fin fréquemment surprenante.
- La plupart du temps, un réalisme, l'action se déroule dans un univers quotidien ; **mais** certaines nouvelles relèvent de sous-genres variés : fantastique, science-fiction, etc.

■ La **littérature d'idées** et l'**essai** ont des catégories souvent plus floues.

La **littérature d'idées** regroupe les œuvres qui ne sont ni narratives, ni poétiques, ni théâtrales. Elles ont pour caractéristiques de relever de l'argumentation et d'avoir tout de même, souvent, une visée esthétique, comme un pamphlet, un éloge, un entretien, un article scientifique, un discours, etc.

L'**essai** est un genre ayant les caractéristiques suivantes :

- L'auteur partage ses analyses philosophique, politique, scientifique, etc.
- Il souhaite convaincre le lecteur de sa réflexion.
- Il fait part de sa subjectivité, car il part souvent de faits ou exemples concrets, parfois d'une expérience personnelle, pour aboutir à une réflexion générale qui peut être utile à tout lecteur.



### CONSEIL DU FORMATEUR

Les genres de l'écriture de soi sont des cas particuliers, à ne pas oublier !

■ Les genres de l'écriture de soi (**autobiographie**, **mémoires**) peuvent être représentés car leurs limites avec le roman et l'essai sont parfois floues.

L'**autobiographie** possède les caractéristiques suivantes :

- Un récit rétrospectif en prose.
- Un auteur qui raconte des événements d'ordre privé qui lui sont réellement arrivés (le genre des **mémoires**, lui, se focalise davantage sur les événements ayant une dimension publique, racontés par un personnage important).
- Certains de ces textes autobiographiques sont parfois proches du roman, avec une part de fiction ; l'autobiographie est cependant souvent proche de la littérature d'idées. Les *Essais* de Montaigne sont considérés comme une autobiographie de son auteur.

## 4 Analyser le texte support de la réflexion

Pour rédiger un développement pertinent, il convient de bien comprendre et reformuler le contenu de la réflexion de l'auteur à propos du thème.

Il faut distinguer deux types d'analyse de texte, en fonction du genre proposé : le



commentaire de texte, s'il s'agit d'un roman ou d'une nouvelle ; l'analyse de texte s'il s'agit d'un extrait relevant de la littérature d'idées ou d'un essai.

Il ne faut pas se focaliser sur l'étude des figures de style ou l'art avec lequel un auteur exprime sa pensée dans les textes de la seconde catégorie, alors que cela est attendu dans un commentaire de texte littéraire.

Il convient de suivre les étapes suivantes pour procéder à l'analyse du texte ou à un commentaire de texte.

Le texte doit être minutieusement lu et analysé, et les différents éléments de leur réflexion reformulés :

- repérer l'avis général de l'auteur au sujet du thème ;
- observer les nuances de son avis, les limites si celles-ci sont précisées, ainsi que les divers arguments et exemples sur lesquels repose l'opinion de l'auteur, si cela est indiqué.

## A. Analyser un texte de littérature d'idée ou un essai

L'auteur s'exprime à la première personne et expose de façon directe sa thèse et ses arguments sur le thème qu'il a choisi de traiter.

Le **thème** est le sujet dont parle le texte. Il peut être explicitement mis en valeur dans la consigne de la partie 3.

La **thèse** est l'opinion, l'avis de l'auteur sur le thème, ce qu'il en pense.

Les **arguments** sont les raisons d'ordre général qui sont données par l'auteur pour justifier de la pertinence de sa thèse.

Les **exemples** sont des illustrations précises qui permettent de justifier un argument ou la thèse directement.

Souvent, l'auteur intègre dans son propos la **thèse adverse**, c'est-à-dire un ou des avis opposés par rapport au thème, ainsi que les arguments ou exemples opposés. L'auteur agit ainsi dans deux buts, opposés :

- **concéder** certains arguments de la thèse adverse, pour nuancer sa propre thèse, en montrer les limites ;
- **combattre** la thèse adverse pour en pointer les limites et erreurs, la discréditer, et ainsi renforcer sa propre thèse.

## B. Analyser un extrait de roman ou de nouvelle

Il peut être plus difficile de repérer la thèse de l'auteur dans un texte de fiction car celui-ci ne s'exprime le plus souvent pas à la première personne en tant que narrateur. Dans ces cas-là, il faut s'en tenir au message que le texte nous transmet. La thèse, les arguments et les exemples sont, dans le roman, parfois partagés entre plusieurs personnages, qui peuvent débattre dans le cadre de dialogues, ou être repérables dans des passages descriptifs, explicatifs, argumentatifs, des commentaires du narrateur, etc. sans être donnés explicitement.

Surtout, pour analyser un texte littéraire avec pertinence, il faut s'entraîner à repérer comment sont mises en valeur les idées, les arguments ou au contraire comment sont dénigrées, dévalorisées la thèse adverse ou les idées opposées. Il faut pour cela

